

## CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Le Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération Val Parisis se tiendra, au Complexe Sportif Maubuisson – Avenue Charles de Gaulle à BESSANCOURT (95550), le :

**LUNDI 7 OCTOBRE 2024**

**A 20 heures 00**

**La séance sera retransmise en direct via la chaîne YouTube**  
(Lien disponible sur le site internet de la CA Val Parisis : [www.valparisis.fr](http://www.valparisis.fr)).

### ORDRE DU JOUR

1. Approbation du Procès-verbal de la séance du Conseil communautaire du 24 Juin 2024.
2. Protection sociale complémentaire 2025-2029 - Convention de participation prévoyance du CIG Grande Couronne.
3. Présentation de l'index à l'égalité professionnelle dans la fonction publique territoriale.
4. Budget annexe assainissement : Décision modificative N°1.
5. Rapport 2024 N°1 de la Commission Locale D'Évaluation des Charges Transférées (CLECT).
6. Attribution de compensation définitives 2024.
7. Adhésion à l'association Carrefour Entreprise - Enseignement Supérieur du Val d'Oise et désignation d'un représentant de la CA Val Parisis.
8. Attribution d'un fonds de concours à la commune de Sannois dans le cadre du plan vélo communautaire : Convention n°4.
9. Attribution d'un fonds de concours à la commune de Taverny dans le cadre du plan vélo communautaire : Convention n°2.
10. Approbation de la convention de mise à disposition du domaine public avec l'Association « La Goutte d'Or ».
11. Approbation du retrait de l'Établissement public Territorial (EPT) Grand-Orly Seine Bièvre du Syndicat des Eaux d'Île-de-France (SEDIF) pour les communes d'Athis-Mons et Villejuif.

12. Approbation du schéma de référence du pôle gare de Sannois et engagement de la CA Val Parisis à réaliser les travaux de modernisation correspondants en tant que maître d'ouvrage.
13. Approbation de la convention de transfert temporaire de maîtrise d'ouvrage pour la requalification de la Route de Seine à Cormeilles-en-Parisis et la rue de la Frette à Sartrouville.
14. Approbation de la convention de répartition des frais d'entretien des ouvrages du SIARE recevant les eaux de la CA Val Parisis.
15. Avenant au protocole d'accord avec BOUYGUES IMMOBILIER pour le déversement d'eaux souterraine dans les réseaux de la CA Val Parisis et du SIARE à Franconville-La-Garenne.
16. Renouvellement de la convention pluriannuelle d'objectifs avec l'association du Centre d'Information pour les droits des femmes et des familles - France Victimes 95 (CIDFF - France Victimes 95).
17. Informations – Délibérations du Bureau communautaire.
18. Informations – Décisions du Président.



Le Président,

Yannick BOËDEC